



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **« OPERATION ZERO STOCK 2018 »**

Dans le cadre de la préparation de la campagne 2019, et soucieux de mettre sur le marché des produits de qualité, le Conseil du Coton et de l'Anacarde organise une vaste opération d'enlèvement des stocks résiduels de la campagne 2018 auprès des producteurs du 14 au 31 janvier 2019.

Les producteurs d'anacarde ayant encore des stocks de noix de cajou de la campagne 2018, sont priés de se faire connaître en déclarant auprès des Délégations Régionales du Conseil du Coton et de l'Anacarde les volumes en leur possession.

Pour plus d'informations : 20 20 70 30 / 22 52 75 80

Pour un développement durable des filières coton et anacarde